

CONTEXTE

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) est une organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains. Dans le cadre de son feuillet de mensuel de monitoring, PPI a documenté au cours du mois de novembre 2021, « **Vingt-trois (23) nouveaux cas des violations des droits des défenseurs des droits humains, des journalistes et des médias en République Démocratique du Congo** ». Ces différentes violations sont entre autres, pour la ville province de Kinshasa, un (1)DDH agressé et un (1) autre interpellé par le parquet près le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe pour avoir appelé à un sit-in et une (1) manifestation réprimée par les forces de l'ordre pour avoir demandé la dépolitisation de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). En province de l'Equateur, cinq (5) militants du mouvement citoyen Filimbi arrêtés pour avoir manifesté. Au Sud-Kivu, un (1) DDH environnementaliste dont le domicile a été attaqué vit sous menaces de mort et, en pleine situation politique troublée, la maison d'un (1) député provincial a été la cible d'une attaque nocturne par des personnes inconnues. Enfin, dans la province du Nord-Kivu, treize (13) militants du mouvement citoyen Lutte pour le Changement (LUCHA) ont été arrêtés à Beni lors d'une manifestation au cours de laquelle ils protestaient contre l'état de siège dont ils dénonçaient l'inefficacité.

Pour une meilleure lecture et compréhension, ci-dessous une description succincte du déroulement des faits évoqués :

I. Violences contre les journalistes et médias

1. Agression sur le DDH Paul Nsapu à Kinshasa :

Président de la Ligue des Électeurs (LE) et Vice-Président de la Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH), Paul Nsapu a été agressé dans la commune de Ngaliema, à Kinshasa, le 06 novembre 2021, par une personne non identifiée. Alors que Paul se trouvait sur un trottoir, un individu inconnu à moto et à vive allure l'a percuté et s'est enfui sans être identifié.

PRESENTATION DE PPI

Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) est une organisation de droit congolais à mandat régional œuvrant pour la promotion de la paix et la protection des défenseurs des droits humains.

PPI a pour vision « Une communauté des défenseurs des droits de l'Homme totalement libres des persécutions et violations de leurs droits ».

PPI a pour mission de « Protéger les défenseurs des droits de l'Homme contre les menaces individuelles et institutionnelles mais aussi renforcer leurs capacités et les équiper des outils de travail adaptés aux impératifs de la globalisation, et les former à maintenir une coopération interinstitutionnelle entre société civile et acteurs étatiques pour la cause des droits humains, paix et réforme institutionnelle ». www.ppi-ong.org

Ce feuillet de monitoring est l'un des outils de plaidoyer de PPI, ayant pour but de servir comme « **répertoire** » **des cas des violations et abus afin qu'ils soient connus de tous et que tôt ou tard les auteurs soient interpellés et punis conformément à la loi.** « A chaque période correspond son histoire », dit-on.

Paul a eu un choc au niveau de la tête et de l'épaule et a été immédiatement dépêché à l'hôpital. Cet incident compris comme un harcèlement continu, se produit dans une période où Paul Nsapu est entrain de recevoir plusieurs menaces de mort et est victime des campagnes de dénigrement sur les réseaux sociaux en raison des activités légitimes de défense des droits humains qu'il mène depuis de nombreuses années en RDC. Le rapport de l'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits Humains sur cette attaque renseigne ce n'est pas la première fois que Paul Nsapu fait l'objet de menaces. Bien avant, en mars 2017, Nsapu et sa famille avaient été menacés de mort par des personnes non identifiées en raison notamment des activités de plaidoyer et de dénonciation publique du défenseur en faveur des victimes de meurtres et d'exactions de grande ampleur commis par les éléments des forces armées et de la garde présidentielle dans la province du Kasai central et à Kinshasa. En janvier 2018, il avait reçu de nouvelles menaces de mort suite à la publication, le 20 décembre 2017, d'un rapport, cosigné par la FIDH, la LE et le Groupe Lotus, au sujet des violences dans les Kasais. Bien que Paul Nsapu et sa famille aient reçu des menaces de mort de façon continue depuis 2017 et les aient dénoncées auprès des autorités congolaises, celles-ci n'ont pris aucune mesure pour garantir leur protection.

2. Interpellation du Jean Bosco Lalo Kpasha: Le lundi 22 novembre 2021, Jean Bosco Lalo, président du Conseil de l'Apostolat des Laïcs Catholiques du Congo (CALCC), a été interpellé par le parquet près le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe. Quoique le motif de cette interpellation n'ait pas été indiqué dans le mandat de comparution (RMP 25004/021/MAP) lui envoyé par le parquet, il a été cependant indiqué que Jean Bosco devrait se présenter pour être entendu sur les faits infractionnels lui imputés. Signalons que ce mandat a été émis quelques heures après la tenue du sit-in convoqué par le CALCC et le Ministère des Laïcs Protestants (MILAPRO) au bureau national de la Commission Electorale Nationale Indépendante à Kinshasa pour fustiger le passage en force du pouvoir du Président Felix Tshisekedi dans la désignation des animateurs de la CENI, exiger le consensus autour du processus électoral actuel en RDC et dénoncer bien d'autres maux qui rongent le pays entier. Un sit-in qui a été dispersé par la police.

3. Menaces et attaque du domicile du DDH Songa Bigozi à Bukavu : Songa Bigozi Démocrate est un DDH et chercheur botaniste-environnementaliste résident dans le groupement de Kigogo en chefferie de Luindi, territoire de Mwenga dans la province du Sud-Kivu. Pendant longtemps, il est resté aux côtés de sa communauté pour promouvoir la conservation de l'environnement à travers les Concessions Forestières des Communautés Locales

(CFCL) et dire non aux « multiples irrégularités légales et légitimes dans le processus déclenché pour la création de la Reserve Nationale d'Itombwe (RNI) dans son territoire. Dès lors, il se fait sentir un conflit entre la RNI (appuyée par ses partenaires) et la communauté qui se voit privée de ses droits. A cause de cette position, le DDH a, au mois d'août 2021, reçu beaucoup de menaces de mort lui proférées par des personnes et organisations identifiées. Il a été obligé de quitter son groupement pour se réfugier (avec sa famille) dans un quartier de la ville de Bukavu, au Sud-Kivu. Malheureusement, une fois installé à Bukavu, son domicile a été attaqué la nuit du 10 au 11 novembre 2021, par des personnes non identifiées qui ont réussi à trouer le toit de la maison et y ont pénétré. Grâce à l'alerte faite par les voisins sur-le-champ, les malfrats ont pris la fuite. Actuellement, Songa Kigozi craint fortement pour sa sécurité et celle de sa famille.

4. Attaque du domicile du député Georges Musongela à Bukavu : Le domicile du député provincial Georges Musongela, à Bukavu dans la province du Sud-Kivu, a été attaqué par des personnes non identifiées la nuit du 28 au 29 novembre 2021. Les vitres de la porte principale et des fenêtres ont été caillassées. Cette attaque s'est produite 2 jours après que 12 députés provinciaux, parmi lesquels Georges, ont déposé une motion de censure contre le gouvernement provincial dirigé par Théo Ngwabidje Kasi, accusé de mauvaise gestion. Difficile de lier les deux situations, mais il sied de souligner que Georges Musongela a reçu plusieurs autres menaces, directes et indirectes, pour son combat visant le départ du gouverneur Théo Ngwabidje dont la gestion est jugée « caractérisée par la mauvaise gouvernance, l'opacité, l'incompétence et l'outrage à l'Assemblée Provinciale et freine le développement de la province, empêchant l'amélioration des conditions de la population du Sud-Kivu. » Musongela a été ainsi l'un des députés initiateurs de deux autres motions auxquelles le gouverneur avait toujours échappé.

III. Violences contre les militants pro-démocratie et artistes engagés

1. Arrestation des 13 militants de la LUCHA à Beni : Le 12 novembre 2021, dans la matinée, 13 militants, dont une fille, du mouvement citoyen Lutte pour le Changement, LUCHA, ont été brutalisés et arrêtés à Beni, dans la province du Nord-Kivu, pour avoir protesté contre l'état de siège dont ils dénonçaient l'inefficacité. Ils réclamaient également la sécurité, le retour de la paix et la fin des massacres en provinces sous état de siège (Nord-Kivu et Ituri). Il s'agit de militants dont les noms suivent: Daniel Dimanja ; Archimède Ependa ; Kasereka Liko Esai ; Kasonia Lwatura elyse ; Kasereka Kabunga Joël ; Paluku Kighoma Dieumerici ; Erick Sankara ; Pamela Shabani ; Kabambi Jireh ; Georges

2. Mumbere ; Muhindo Lufungula ; Paluku Vihamba et Muhindo Mupika Eddy. Gardés au cachot de l'auditorat militaire dans la ville de Beni, parmi eux, 4 ont été grièvement blessés.

3. Arrestation de Chillassy Bofumbo et 4 autres militants à Mbandaka : Chillassy Bofumbo, journaliste et coordonnateur du mouvement citoyen Filimbi dans la province de l'Equateur, a été arrêté conjointement avec 4 de ses collègues, le 25 novembre 2021, lors de la marche organisée par les forces vives de la province. Les manifestants dénonçaient la « cacophonie » qui règne en Equateur et qui est entretenue par le gouverneur Dieudonné Boloko Bolumbu dont la réhabilitation à la tête de la province par la cour constitutionnelle continue de susciter des contestations énormes. Ils demandaient donc l'implication personnelle du Président de la République pour mettre un terme à cette instabilité. Les 5 militants arrêtés ont été accusés d'imputations dommageables, d'outrage à l'autorité, d'injures publiques et de rébellion et le gouvernement provincial s'est constitué en partie civile.

III. Violences contre les militants pro-démocratie et artistes engagés

Un sit-in réprimé par la police à Kinshasa : Le sit-in organisé par le Conseil de l'Apostolat des Laïcs Catholiques du Congo (CALCC) et le Ministère des Laïcs Protestants (MILAPRO) le 22 novembre 2021, au Bureau de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) à Kinshasa, a été dispersé par les éléments de la Police Nationale Congolaise. Le CALCC et le MILAPRO, conformément à la constitution de la RDC, avait appelé les différentes forces politiques et sociales de se joindre à eux dans cette manifestation pour quatre raisons : dire non à une CENI politisée, caporalisée et non consensuelle ; exiger la fin des massacres à répétition et l'insécurité dans la partie Est du pays ; refuser et demander le retrait de la taxe RAM et exiger l'amélioration du système éducatif et la prise en charge des enseignants. Une dénonciation que les forces de l'ordre n'ont pas voulu entendre faire d'échos, le Président de la République étant lui-même vu comme celui qui a opéré « le forcing à la tête de la CENI » en faisant de Denis Kadima le président de cette centrale électorale. Une manœuvre politicienne décriée et contestée par les forces politiques et sociales.

RECOMMANDATIONS

Condamnant une fois de plus avec la toute dernière énergie ces cas d'abus et violations de droits des défenseurs des droits humains (DDH), des journalistes et des médias en République Démocratique du Congo, l'organisation Partenariat pour la Protection Intégrée (PPI) formule des nouvelles recommandations ci-après,

tout en reconduisant certaines qui n'ont jamais trouvé solution et qui demeurent importantes :

- 1. Au Président de la République de :** Rendre professionnelles la police, l'armée et l'ANR telles que promis lors de son investiture comme Président de la République le 24 janvier 2019, afin que cessent toutes les menaces, bavures et comportement mal saint de la plus part des éléments de ces services au nom de la promotion et de la jouissance des droits universellement garantis.
- 2. Aux députés nationaux de :** voter la loi sur la dépénalisation des délits de presse et la loi portant protection des DDH en République Démocratique du Congo afin que les journalistes et les DDH soient à l'abri des violations des droits humains.
- 3. Aux autorités politico-administratives et militaires du Nord-Kivu et de l'Ituri de :** comprendre que les DDH et les journalistes ne sont pas leurs ennemis et s'impliquer pour leur sécurisation, surtout en cette période spéciale d'état de siège dans ces deux provinces.
- 4. Aux autorités provinciales du Sud-Kivu de :** s'impliquer dans la recherche d'un terrain d'entente entre la communauté du groupement de Kigogo dans le territoire de Mwenga et la Reserve Naturelle d'Itombwe car les mésententes au tour de la question de « conservation » sont susceptibles d'engendrer un conflit entre les deux parties. Un conflit qui expose déjà certains DDH environnementalistes pour qui nous demandons protection et sécurité.

Contacts et Adresses

Bukavu/Sud-Kivu/RDC

14, Av. de l'Athénée (Enclos du complexe scolaire et congrégation des Sœurs Marie-Reine des Apôtres), C/Ibanda

Tél : +243 992209859

E-mail : secretariatexecutifrdc@ppi-ong.org

www.ppi-ong.org

[f](#) [t](#) @ppiregionale